

D'abord, l'Ecriture proclame avec insistance l'existence d'un enfer. Ouvrons seulement l'Evangile : nous y verrons qu'une des grandes préoccupations du Sauveur était d'inspirer aux hommes la crainte des châtiments d'outre-tombe. "*Ne craignez pas, disait-il, ceux qui peuvent tuer votre corps ; mais qui, après cela, n'ont plus de mal à vous faire. Craignez plutôt celui qui peut jeter l'âme en enfer. Oui, je vous le dis, c'est celui-là qu'il faut craindre.*" (Luc, XII, 4.) "*Si votre œil vous scandalise, disait-il encore, en désignant par là les objets que nous chérissons comme la prunelle de notre œil, arrachez-le. Il vaut mieux pour vous entrer dans la vie n'ayant qu'un œil, qu'en avoir deux et être jeté en enfer, où le ver des réprouvés ne meurt point et où le feu ne s'éteint jamais.*" (Marc, IX.)

Aux textes de l'Ecriture, toute la tradition fait écho. Les saints Pères, les docteurs, tout ce que le christianisme compte d'hommes célèbres par leurs talents et leurs vertus, ont cru et enseigné l'enfer. L'Eglise en a proclamé plusieurs fois l'existence. Ecoutez, par exemple, cette définition du Concile œcuménique de Florence : "*Nous croyons que les âmes de ceux qui meurent souillés du péché mortel descendent aussitôt en enfer.*"

Quand bien même la révélation serait muette sur l'existence de l'enfer, notre seule raison la proclamerait assez haut. Sur terre, un grand nombre de crimes restent impunis ; souvent même, leurs auteurs vivent dans la joie et le bonheur. S'il n'y avait point d'enfer pour les châtier, il faudrait taxer Dieu d'injustice et l'accuser d'être indifférent entre le bien et le mal.

Sur la nature des peines de l'enfer, Jésus-Christ nous a dit une parole bien précise. C'est la sentence qu'il doit prononcer au dernier jugement contre les réprouvés : "*Retirez-vous de moi, maudits ; allez au feu éternel.*" D'après cette parole, il y a deux peines dans l'enfer : la privation de Dieu, et le supplice du feu.

Les théologiens ont nommé la première la peine du *dam*. *Dam* est un mot latin qui signifie *perte*. Il est bien propre à désigner le premier tourment des réprouvés. Car en perdant Dieu, ils ont tout perdu.

Avec la peine du *dam*, les damnés subiront la peine du *sens*.

Le feu sera l'instrument de cette seconde peine. On n'en saurait douter : dans l'Evangile, Notre-Seigneur emploie jusqu'à onze fois le mot *feu* pour désigner l'enfer.